

Actualités

Cette semaine, nous répondons à la question habituelle que les parents se posent à la rentrée : l'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

Nous vous informons sur les moyens de maîtriser vos projets de rénovations énergétiques. En effet, si vous louez un logement qui ne répond plus aux obligations en vigueur, il est nécessaire d'y effectuer des travaux.



L'assurance scolaire

En quoi consiste-t-elle ? Que couvre-t-elle ? Est-elle indispensable ?

La fiche pratique de l'INC répond à ces différentes questions.

[Lire la fiche pratique](#)



Comment sécuriser vos travaux de rénovation énergétique ?

En raison du contexte environnemental et législatif, faire des travaux de rénovation énergétique dans son logement est souvent nécessaire pour améliorer la performance thermique et répondre aux nouvelles obligations de décence.

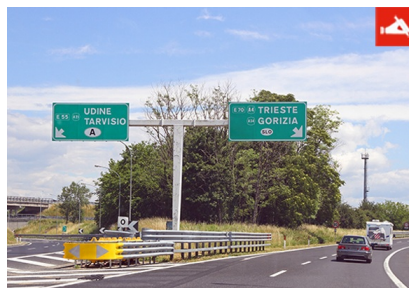
[Lire le dossier](#)



Le système d'information de l'aide juridictionnelle : une expérimentation en Bretagne

Il s'agit d'un télé service visant à simplifier et à dématérialiser le traitement de l'aide juridictionnelle des particuliers demandeurs, dans le but d'en faciliter l'accès.

[Voir la vidéo](#)



Les péages sur les autoroutes italiennes, mode d'emploi

Le voyageur français l'ignore souvent, mais le réseau autoroutier italien est payant. Le CEC Luxembourg vous propose deux questions-réponses pour rouler en Italie sans surprise.

[Lire l'article](#)



Le vendeur peut-il refuser de m'appliquer une réduction sur le modèle exposé ?

Il ne reste plus qu'un canapé dans le magasin et il est un peu abîmé. Alors vous demandez au vendeur de vous consentir une réduction de prix. Devez-vous insister s'il refuse ?

[Lire la question-réponse](#)



Des Labels pour une consommation plus responsable

L'association Colesol et la Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est nous aide à nous repérer dans la jungle des labels biologiques.

[Voir la vidéo](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la
Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)).

Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.
[Se désinscrire](#)